

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

-----  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 25 mai 2012, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Laurence LEMOINE, Maryse CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Alain CULLET, Olivier CULLET,

Excusés : MM. Serge CHAVOUTIER et Hubert FRATICELLI

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Souhaite un prompt rétablissement à Christiane CHAVOUTIER qui se trouve en arrêt maladie.

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Travaux** :

- Protection du village : les travaux ont débuté ; le tracé est confirmé. La phase actuelle est le perçage des ancrages. Une réunion de chantier a eu lieu le mercredi 23 mai 2012 et la prochaine se tiendra le jeudi 07 juin 2012 à 11 h.

- Protection du village : réfléchit sur la demande de subvention à faire pour les tranches futures.

- Cimetière : suite à l'appel de candidatures et après étude des offres, retient la variante de la proposition de l'Entreprise ETRAL.

- Barrières : 30 mètres de barrières ont été refaits sur la déviation du Chef Lieu, pour un montant de 4 330 euros H.T. pour cause de sécurité. Le linéaire restant à réaliser fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil général.

- Tables d'orientation : deux tables d'orientation ont été posées au Belvédère du Mont Cuchet. A ce sujet, remercie Jean-Marc COLOMBAN pour avoir transporté les tables et le matériel nécessaire à la pose, Bernard CHATELLET et l'O.N.F. pour la mise en place.

- Eau : réparation d'un branchement d'eaux usées et d'une fuite au réservoir d'eau potable du Puits, reprise et raccordement dans deux chambres de vannes.

- Rappel des travaux de rénovation à l'appartement de l'ancienne école.

- Aire de jeux : décide de faire contrôler les jeux en groupement avec le SIVOM.

- **Subventions** :

- Après débat, alloue les subventions suivantes :
  - Club du 3<sup>ème</sup> Age : 150 €
  - Aide à domicile : 200 €
  - Restaurant du cœur : 300 €
  - Amicale du Personnel du SIERSS : 150 €
  - IMBIDJADJ Solidarité : 300 €
  - ALZHEIMER Savoie : 200 €
  - FNACA : 100 €
  - ADASTA : 150 €

- **Affaires diverses** :

- Décide de régulariser la vente d'un terrain de 66 m<sup>2</sup> à un particulier. Fixe le prix à 0,40 euro le mètre carré.
- Comme la Commune de Salins les Thermes, décide d'accorder un bon d'achat de 30 euros valable à la Librairie ALLEMOZ, pour les élèves de la Commune scolarisés à l'école de Salins les Thermes et entrant en 6<sup>ème</sup> au mois de septembre 2012. Pour cette rentrée un élève est concerné.
- Prend connaissance du lancement des travaux de réaménagement de l'école de Salins les Thermes et de la soirée festive organisée par les parents d'élève le 26 mai 2012 à 19 heures.
- Accepte le planning réalisé pour tenir le scrutin lors des élections législatives des 10 et 17 juin 2012.
- Fixe la corvée au samedi 30 juin 2012.
- Concernant la mise en place des fleurs, la date n'étant pas encore retenue, la communication sera faite par voie d'affichage.

- La séance est levée vers 21 heures.

- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 06 juillet 2012 à 19 h 30.

*Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 30 mai 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

A FONTAINE LE PUIITS, le 28 mai 2012.

Le Maire,  
Marin SOLLIER